

DECISION N° 15 / 007 / IST-D/ DG

Portant admission en Première Année de la formation d'ingénieurs en TAM, NTE, ICE, MEO à l'issue du Concours du 9 et 10 Octobre 2015 pour l'année universitaire 2015 - 2016

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution,

Vu la loi n°2004-004 du 26 juillet 2004 modifiée par la loi n°2008-011 du 17 juillet 2008 portant orientation générale du système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar ;

Vu le Décret 90-145 du 8 Avril 1990 portant ouverture des Instituts Supérieurs de Technologie d'Antananarivo et d'Antsiranana;

Vu le Décret N°2001-172 du 28 février 2001 modifiant le Décret N°92/688 du 13 juillet 1992 portant refonte du Décret N° 89-446 du 08 décembre 1989 portant création et organisation Générale des Instituts Supérieurs de Technologie ;

Vu le Décret N°2009/1087 du 16 août 2009 portant nomination du Directeur Général de l'Institut Supérieur de Technologie d'Antsiranana ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°24.991/2015-MESupRES en date du 25 juillet 2015 portant ouverture et organisation du Concours d'entrée en Première Année de la formation d'ingénieur en « Technique Avancée de Maintenance : TAM, en « Nouvelle Technologie de l'Electricité : NTE », en « Ingénierie des Communications Electronique : ICE » et Management des Entreprises et Organisations : MEO » à l'Institut Supérieur de Technologie d'Antsiranana pour l'année universitaire 2015 - 2016

Vu les délibérations du Jury du concours réuni le 21 Octobre 2015,

DECIDE :

Article 1 : Les candidats dont les noms sont portés sur les listes suivantes sont déclarés définitivement admis par ordre de mérite en 1^{ère} année de la formation d'Ingénieur à l'Institut Supérieur de Technologie d'Antsiranana, dans les parcours des Directions ci-après.



1. DIRECTION DU GENIE INDUSTRIEL

1.1 Techniques Avancées de la Maintenance : TAM

Monsieur	RANDRIANOSY	Mandavola Itokisana
Melle	RAZAFITSITOHAINA	Hantamalala
Monsieur	RAKOTOVAO	Andrianarson Herinjaka
Monsieur	NASSER	Haribou
Monsieur	HAJAHARIVELO	Sandinandrianina Karol Heriniaina
Monsieur	TSARALAZA	Anicet
Monsieur	RAZAFINDRAVELO	Raharison Ferdinand
Monsieur	RAJAONARISON	Louis Dovick
Monsieur	TOKY	Nomenjanahary Albert
Monsieur	SOONDI	Nabouhani Oili
Monsieur	SHAKIR	Bin Aly
Monsieur	RANDRIANARISOA	Jean Chrysostome
Monsieur	BARY	Mickael Jackson
Monsieur	IARILALA	Fetirainy Elysé Rodrigue
Monsieur	PAQUITO	Walker Franconero
Monsieur	REHODO	Bruno
Monsieur	FANAMBINA	Andriamisy José Antonin

Arrêté la présente liste à un total de **Dix Sept (17)** candidats

1.2 Nouvelle Technologie de l'Electricité : NTE

Melle	TSIRINANDO	Marie Pascale
Monsieur	ANDRIANANTENAINA	Solozanamino
Monsieur	ANDRIANASOLONJATOVO	Luny Belmard
Monsieur	ANDRIANOELISOA	Hobihenintsoa Léonel
Monsieur	AMIR ISSOUF ASSANY	
Monsieur	ANDRIANIRINA	Jean Elson
Monsieur	RANDIMBISON	Onitriniavohery
Monsieur	IRIZANDRY	Ginot Félicien
Monsieur	RAZAFINDRAJERY	Johary Julio

Arrêté la présente liste à un total de **Neuf (9)** candidats



1.3 : Ingénierie des Communications Electroniques : ICE

Monsieur	RAMAMPIANDRA	Tokiniaina Marie Michel
Monsieur	RANDIMBIARISON	Jérôme Emilien
Melle	HARIMALALA	Lysie Mélaine
Melle	LEONG CHAN	Djamila Jessica
Monsieur	MOUKAYA FADEL	Ben Hadji
Monsieur	RAELISON	Ierict
Melle	RAZAFIBAHOLY	Anniella
Melle	SIDONIE	Fiadanana
Monsieur	RAKOTOARISAONA	Tsizehendaza Marie Michel

Arrêté la présente liste à un total de **Neuf (9)** candidats



2. DIRECTION DU GENIE DU MANAGEMENT, COMMERCE ET SERVICES

2.1 Management des Entreprises et Organisations : MEO

Melle	FIRINGA	Marlyne Olivia
Melle	RANDRIAMIAVOMANANA	Herilalao
Melle	BETIANA	Olivette Thierina
Melle	JACQUES	Emelie
Melle	VAOTIANA	Diana
Monsieur	RASOLOFONIRINA	Claudio Jiveh
Melle	VOLAZAFY	Jaurisse Mayola
Melle	RAHASY	Juane Gaëla
Monsieur	ISMAEL ZAFY	Houmadi
Melle	RANDRIANTSALAMA	Ketty Asmiralda
Monsieur	BFOUROUACK	Jean Pierre Marthnelly
Monsieur	RAZAFINDRABARY	Randria Brillant
Monsieur	RAKOTOHERINORO	Jean Yves Pascal

Arrêté la présente liste à un total de **Treize (13)** candidats

Article 2 : La rentrée est fixée au **Lundi 9 Novembre 2015**

Article 3 : Le Directeur du Génie Industriel, le Directeur du Génie du Management, Commerce et Services, le Directeur Administratif et Financier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision qui sera affichée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Antsiranana le, 22 Octobre 2015

Le Directeur Général,



JEANNOT